



Performance du programme EaSI en 2014

Résumé analytique
du rapport 2014 sur le suivi
de la performance
du programme EaSI

Le programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) vise à promouvoir un haut niveau d'emplois durables et de qualité, une protection sociale décente et adaptée, la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté, et de meilleures conditions de travail. Sur le long terme, le programme EaSI cherche également à :

1. renforcer l'appropriation des objectifs européens par les décideurs politiques ;
2. faciliter les réformes politiques, la convergence et les capacités d'innovation sociale et d'apprentissage mutuel ;
3. contribuer à moderniser et à appliquer efficacement la législation européenne ;
4. soutenir le développement de marchés du travail européens de grande qualité et inclusifs, qui soient ouverts et accessibles à tous ;
5. augmenter l'accès au financement pour les personnes vulnérables, les microentreprises et les entreprises sociales.

Le programme se structure autour de trois axes :

- **l'axe Progress**, qui s'efforce d'apporter un soutien à la formulation de politiques et au processus de mise en œuvre ; cet axe

fournit pour cela des éléments probants politiques, organise des activités de partage d'information et d'apprentissage mutuel, finance des projets d'expérimentation en matière de politique sociale et enfin, soutient le renforcement des capacités des organisations européennes et nationales.

- **l'axe EURES**, qui vise à améliorer la mobilité géographique dans l'UE en rendant plus transparentes et plus accessibles les informations sur les postes et en finançant les services concrets pour les chercheurs d'emploi et les employeurs.
- **l'axe microfinancement et entrepreneuriat social**, qui vise à améliorer l'accès au financement pour les personnes vulnérables, les micro-entreprises et les entreprises sociales ; à cette fin cet axe apporte financements et garanties aux intermédiaires financiers et renforce les capacités des acteurs concernés.

2014 est la première année de mise en œuvre du programme EaSI. La Commission établit un rapport sur la performance de la mise en œuvre du programme, et publie un rapport pour répondre à un besoin de responsabilisation et de visibilité. Le présent rapport de suivi inclut notamment les opinions des parties prenantes sur le fonctionnement du programme en 2014.

PERFORMANCE DU PROGRAMME EASI EN 2014

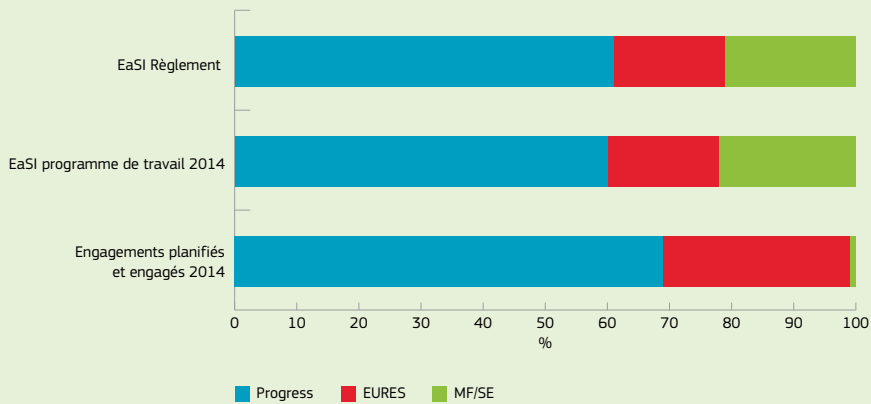
Graphique 1 montre la proportion de financements utilisés par axe en 2014 par rapport aux plans présentés dans le règlement EaSI et le programme de travail.

Si les engagements planifiés pour 2014 se montaient à 119,5 millions d'euros, environ 52 millions d'euros ont été réellement engagés (44%). Ces engagements moins importants que prévu s'expliquent par le fait que 2014 a représenté la première année de mise en œuvre du programme EaSI, et de nombreuses activités (pour un montant d'environ

63 millions) ont été reportées au début de 2015. Par conséquent, 97 % des dépenses planifiées en 2014 seront concrètement utilisées.

Comme prévu par le règlement EaSI, la Commission suivra régulièrement les résultats obtenus par le programme. En 2014, ce processus de suivi a couvert la définition du cadre logique du programme EaSI, la création d'un système pour mesurer la performance du programme incluant notamment des indicateurs clés de performance qualitatifs et quantitatifs, la description de la situation de référence et la réalisation du premier rapport de suivi de la performance. Les grands résultats obtenus par le programme en 2014 sont résumés ci-après.

Graphique 1. Proportion des engagements planifiés et engagés par axe



Source: Commission européenne, DG EMPL.

AXE PROGRESS

EN 2014, LE PROGRAMME EASI A FINANCÉ L'ÉLABORATION ET LA DIFFUSION DE CONNAISSANCES ANALYTIQUES COMPARATIVES DE GRANDE QUALITÉ, PERMETTANT DE S'ASSURER QUE LES POLITIQUES EUROPÉENNES DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI ET DES AFFAIRES SOCIALES SONT BASÉES SUR DES ÉLÉMENTS PROBANTS ET QU'ELLES SONT PERTINENTES PAR RAPPORT AUX BESOINS, DIFFICULTÉS ET CONDITIONS DANS LES ÉTATS MEMBRES ET LES AUTRES PAYS PARTICIPANTS AU PROGRAMME.

25% du budget global de l'axe Progress a été utilisé en 2014 pour produire différents types de réalisations analytiques comme des études, des magazines, des bases de données, des méthodologies et des classifications, et d'autres types de réalisations ponctuelles. Le financement le plus conséquent en 2014 a été consacré au développement d'une classification européenne des aptitudes, compétences, qualifications et professions (ESCO).

✓ **Les éléments probants générés par le programme EaSI ont réellement contribué aux initiatives politiques européennes lancées dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales**

Dans le domaine de **l'emploi**, les réalisations analytiques financées par le programme EaSI ont joué un rôle important dans la préparation des recommandations spécifiques pays de 2014-2015, et ont également contribué à la mise en œuvre du « paquet emploi », du « paquet emploi des jeunes » et de la « garantie jeunes ».

Dans le domaine de la **protection sociale et de l'inclusion sociale**, les éléments probants financés par le programme EaSI ont principalement servi à soutenir la mise en œuvre du « paquet investissements sociaux ».

Dans le domaine des **conditions de travail**, les réalisations analytiques produites ont principalement contribué à renforcer la base de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

71% des parties prenantes qui ont répondu à l'enquête (qui avait pour objectif de collecter les opinions des parties prenantes sur les activités financées par le programme EaSI) estiment que les politiques et législations européennes dans le domaine social et de l'emploi sont fondées sur des éléments probants.

✓ **Les réalisations analytiques financées par le programme EaSI ont été jugées pertinentes (et ont été utilisées) pour la formulation et l'argumentation de politiques par les décideurs politiques nationaux, régionaux et locaux, ainsi que par d'autres parties prenantes**

84% des parties prenantes sont d'avis que les éléments probants produits avec le soutien du programme EaSI dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales sont utiles et fiables. De plus, 80% des parties prenantes déclarent avoir elles-mêmes déjà utilisé, ou avoir l'intention d'utiliser, les réalisations analytiques financées par le programme EaSI pour la formulation ou l'argumentation de politiques.

On peut citer parmi les réalisations jugées les plus utiles par les parties prenantes : la base de données sur les politiques du marché du travail, la classification ESCO, la base de données du système d'information mutuelle sur la protection sociale (MISSOC), les études sur une protection sociale adaptée pour les besoins de santé de long terme dans une société vieillissante, les stratégies d'adaptation pour les personnes au chômage, et les Eurobaromètres Flash concernant les conditions de travail.

EN 2014, LE PROGRAMME EASI A FACILITÉ LE PARTAGE D'INFORMATIONS, L'APPRENTISSAGE MUTUEL ET DES DIALOGUES EFFICACES ET INCLUSIFS POUR LES POLITIQUES SOCIALES DANS LES DOMAINES DE L'EMPLOI ET DES AFFAIRES SOCIALES AU NIVEAU EUROPÉEN, NATIONAL ET INTERNATIONAL, POUR AIDER LES ÉTATS MEMBRES ET LES AUTRES PAYS PARTICIPANTS AU PROGRAMME À DÉVELOPPER LEURS POLITIQUES, ET POUR AIDER LES ÉTATS MEMBRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA LÉGISLATION EUROPÉENNE.

38 % du budget global au titre de l'axe Progress (13,9 millions d'euros) ont été engagés en 2014 pour financer les différentes activités de partage d'informations et d'apprentissage mutuel, comme les réseaux d'experts, les examens par les pairs, les échanges d'apprentissage, les formations, les conférences du Conseil de la présidence et autres conférences, les séminaires et événements de haut niveau, les campagnes de communication, les rencontres des organismes d'élaboration de politiques, les guides de bonnes pratiques et les supports d'enseignement, et le développement et l'entretien des systèmes d'information.

Le financement le plus important dans ce domaine en 2014 a été consacré à la création du réseau européen des services publics de l'emploi et à l'établissement de grands réseaux d'experts indépendants : l'observatoire européen des politiques d'emploi, le réseau européen des politiques sociales et le réseau européen de la législation du travail. Les activités d'information et de communication ont été financées pour améliorer la sensibilisation sur les questions politiques prioritaires. Les conférences et séminaires se centrant sur la croissance et les emplois avaient pour objectif d'encourager le débat sur ces questions chez les grands décideurs et autres parties prenantes au niveau national, européen et international, dans le but de créer le soutien nécessaire pour atteindre les objectifs et priorités européens.

- ✓ **Les débats sur les politiques et législations européennes sociales et d'emploi avaient pour objectifs d'inclure toutes les parties prenantes concernées, et de respecter d'autres normes minimales en matière de consultation**

Les **types d'acteurs** ayant participé aux activités financées par le programme EaSI étaient des représentants des institutions gouvernementales nationales, régionales et locales

(environ un tiers), tandis que les autres grands publics visés comprenaient notamment des représentants de la société civile et des partenaires sociaux (environ 20%), des chercheurs, des enseignants universitaires et des experts indépendants (environ 15%), ainsi que des représentants des institutions européennes (14%). D'après les répondants à l'enquête parties prenantes du programme EaSI, les décisionnaires ont été les personnes principalement ciblées dans le débat politique.

Si presque tous les participants aux événements financés par le programme EaSI se sont dits satisfaits de la clarté des questions abordées, ils ont néanmoins exprimé quelques inquiétudes concernant la bonne diffusion des résultats obtenus lors de ces événements.

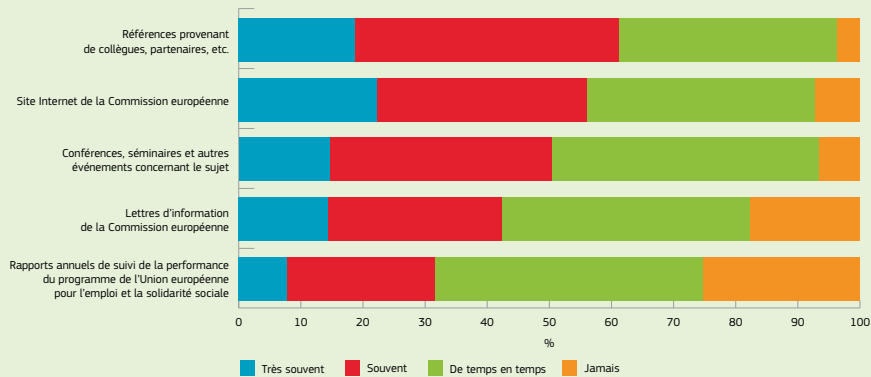
- ✓ **Les informations obtenues lors des événements financés par le programme EaSI ont réellement été utilisées par les participants pour la formulation et l'argumentation de politiques.**

Environ 89% des parties prenantes ayant participé à des événements financés par le programme EaSI ont déclaré avoir déjà utilisé (32%) ou avoir l'intention d'utiliser les informations obtenues pendant les événements à des fins de formulation ou d'argumentation de politiques.

- ✓ **Des efforts ont été faits pour diffuser les résultats des activités financées par le programme EaSI, et pour s'assurer que l'ensemble des parties intéressées a connaissance de leur disponibilité**

D'après les parties prenantes du programme EaSI, le site Internet EaSI EUROPA (56%) fait partie des sources les plus consultées pour découvrir les activités financées par le programme EaSI.

Graphique 2. Proportion des parties prenantes déclarant que, pour en apprendre plus sur les informations et connaissances produites par le programme EaSI, elles s'appuient principalement sur



Source: EaSI stakeholder survey 2014.

LE PROGRAMME EASI APORTE UN SOUTIEN FINANCIER POUR TESTER LES INNOVATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUE SOCIALE ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL, ET PARTICIPE AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PRINCIPAUX ACTEURS POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXPÉRIMENTATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE SOCIALE ; IL A ÉGALEMENT CONTRIBUÉ À RENDRE DISPONIBLES LES CONNAISSANCES ET EXPERTISES PERTINENTES.

Le premier appel à propositions pour les innovations en matière de politique sociale a été publié en avril 2014 (montant total 11 millions d'euros). Il a deux objectifs : utiliser les innovations en matière de politique sociale dans le domaine des services sociaux pour entreprendre des réformes structurelles dans le cadre de la stratégie Europe 2020 ; et renforcer les partenariats entre le secteur public,

privé et la société civile dans les activités de sensibilisation relatives à l'utilisation et aux avantages des innovations en matière de politique sociale.

Ont également été financées la formation des représentants concernés impliqués dans l'expérimentation en matière de politique sociale, et une méthodologie permettant de calculer l'investissement financier et sociétal des politiques sociales.

EN 2014, LE PROGRAMME EASI A APPORTÉ UN SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISATIONS EUROPÉENNES ET NATIONALES, AFIN QU'ELLES AMÉLIORENT LEURS CAPACITÉS À DÉVELOPPER, PROMOUVOIR ET SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET LÉGISLATIONS EUROPÉENNES DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI ET DES AFFAIRES SOCIALES.

En 2014, 35% du budget global au titre de l'axe Progress (12,6 millions d'euros) a été consacré à l'amélioration des capacités des organisations nationales et européennes. Les grands réseaux

et ONG européens, dont certains sont des acteurs bien établis dans les affaires européennes, ont bénéficié de financement. Ils ont ainsi pu produire des contributions politiques utiles :

Caritas Europa a publié un rapport 2015 de suivi de la crise intitulé « *Hausse de la pauvreté et des inégalités* » qui donne des exemples et témoignages concrets d'organisations membres de Caritas à Chypre, en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal, en Roumanie et en Espagne sur l'impact de long terme de la crise sur les personnes dans ces pays.

Eurocities a créé un groupe de travail sur le « paquet investissements sociaux » (PIS) qui travaille spécifiquement à la mise en œuvre des priorités au niveau local.

ERGO (ONG sur l'inclusion des Roms) a publié une étude qui émet des recommandations pour les interventions LEADER et Logement pour 2014-2020 qui est basée sur des études de cas dans 5 États membres et qui se concentre sur l'inclusion des Roms au niveau rural.

Eurodiaconia a publié une note politique qui souligne les principales difficultés pour garantir l'accès des personnes âgées à des soins de long terme, et qui émet des recommandations pour les autorités européennes et nationales concernant la manière de traiter ces difficultés.

L'association European Venture Philanthropy Association a lancé une série de « *webinaires européens* » dédiés aux sujets européens d'intérêt pour la communauté de la philanthropie des risques/de l'investissement social. Ces webinaires européens proposent des opportunités d'apprentissage et de partage, et encouragent une communauté de praticiens intéressés par les politiques européennes ou actifs dans ce domaine.

Les parties prenantes ayant répondu à l'enquête EaSI sur les parties prenantes reconnaissent que les grands réseaux et ONG européens financés par le programme EaSI sont des sources utiles d'information sur les politiques européennes sociales et d'emploi.

AXE EURES

EN 2014, LE PROGRAMME EASI A VOULU S'ASSURER DE LA TRANSPARENCE POUR LES CANDIDATS POTENTIELS ET LES EMPLOYEURS DES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI, AINSI QUE DE TOUTES LES INFORMATIONS ET CONSEILS CONNEXES, COMME LES INFORMATIONS CONCERNANT LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL.

En 2014, 5,2 millions d'euros, soit 33% du budget global au titre de l'axe EURES, ont été consacrés à l'amélioration de la transparence des informations sur les marchés du travail. La

transparence des informations sur le marché du travail s'obtient grâce à l'échange et à la diffusion des postes vacants et candidatures disponibles au niveau transnational, interrégional et transfrontalier. Un instrument important pour l'atteinte de cet objectif est le [portail EURES sur la mobilité de l'emploi](#). De plus, des formations aux services qui vont être offerts à la fois aux chercheurs d'emploi et aux employeurs ont été organisées pour les conseillers EURES (897 d'entre eux y ont participé en 2014).

On estime que le portail EURES sur la mobilité de l'emploi attire 0,85 million de visiteurs par mois. A mars 2015, 146450 CV de chercheurs d'emploi étaient disponibles sur le portail. Les chercheurs d'emploi provenant d'Italie et d'Espagne ont été les plus actifs. Ces deux pays ont trois fois plus de chercheurs d'emploi inscrits que la Croatie, qui est le troisième pays le plus actif. Concernant les emplois recherchés, les choix les plus souvent sélectionnés sont les postes de serveurs/serveuses, professeurs de langues, réceptionnistes et assistants administratifs.

3 508 entreprises au total ont recherché des employés via le portail EURES. Concernant les postes disponibles, l'Allemagne arrive clairement en tête (414 331), suivie du Royaume-Uni (148 909) et de la Finlande (142 494).

85 % des utilisateurs du portail déclarent être satisfaits de sa qualité.

EN 2014, LE PROGRAMME EASI A FINANCÉ L'EXÉCUTION DES SERVICES EURES POUR LE RECRUTEMENT ET LE PLACEMENT DES TRAVAILLEURS DANS DES EMPLOIS DE QUALITÉ ET DURABLES, PAR LE BIAIS DE LA COMPENSATION DES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI.

En 2014, le programme EaSI a soutenu des services allant de la préparation prérecrutement à l'aide post-placement, avec pour objectif l'intégration réussie des chercheurs d'emploi sur le marché du travail. En 2014, 10,6 millions d'euros, soit 67 % du budget global au titre de l'axe EURES, ont été consacrés à cet objectif. Les principales actions financées en 2014 ont notamment inclus l'entretien du réseau des conseillers EURES pour fournir des services d'information, de conseil, de placement et de recrutement pour les chercheurs d'emploi et les employeurs (1 million d'euros), et le développement de régimes de mobilité ciblés pour remplir les postes vacants là où des faiblesses du marché du travail avaient été identifiées (7,4 millions d'euros).

En 2014, les conseillers EURES en Europe ont eu 947 489 contacts personnels, dont 852 842 (90 %) ont été avec des travailleurs/chercheurs d'emploi, et 94 647 (10 %) avec des employeurs. La plupart de ces consultations concernaient des sujets transnationaux (88 %), et dans 12 % des cas, des questions transfrontalières ont été évoquées. Les sujets suivants sont revenus le plus souvent lors de ces consultations :

recherche d'emploi (38 % des cas), informations générales sur EURES (22 %), recrutement (12 %), conditions de vie et de travail (9 %), sécurité sociale (8 %) ainsi qu'enseignement et formation (5 %). En tout, 31 056 placements ont résulté des consultations avec les chercheurs d'emploi ; cela signifie qu'environ 3 % des contacts personnels ont débouché sur un placement concret en 2014.

AXE MICROFINANCEMENT ET ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Le programme EaSI cherche également à encourager l'emploi et l'inclusion sociale en augmentant la disponibilité et l'accessibilité du microfinancement pour les personnes fragiles qui souhaitent démarrer une microentreprise, ainsi que pour les microentreprises et entreprises sociales existantes. Les activités dans le cadre de cet axe n'avaient pas encore débuté en 2014, une des raisons étant que le programme précédent, l'instrument européen de microfinancement Progress (Microfinancement Progress) est toujours en cours et poursuivra ses activités jusqu'en 2016. Le rapport de suivi du programme EaSI pour 2014 présente donc des informations sur la performance du programme Microfinancement Progress.

En 2014, la Commission a consacré beaucoup d'efforts à la négociation de la conception de nouveaux instruments de financiers avec le Fonds d'investissement européen. Plus de 28,4 millions d'euros ont été mis de côté pour la mise en œuvre de ces instruments dans l'année qui vient. Les instruments financiers dans le cadre du programme EaSI seront façonnés sur les expériences antérieures du programme Microfinancement Progress : garanties et financements seront apportés aux intermédiaires financières afin de renforcer leurs incitations à prêter de l'argent aux bénéficiaires finaux.

Cette notice est disponible en version imprimée en allemand, en anglais et en français. Le texte intégral du rapport est disponible en anglais à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/progress> (Performance monitoring reports).

Ce rapport a été financé par la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne pour ses besoins propres. Il ne représente pas nécessairement la position officielle de la Commission.

© Union européenne, 2015
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

